



| | |
|--------------------------|--|
| Titre du projet | Appui d'urgence à la production maraîchère dans la région sahélienne |
| Secteur | Agriculture |
| Objectifs | Améliorer l'alimentation des populations en quantité et en qualité, et générer des revenus à travers la promotion de la production maraîchère par la fourniture de semences, d'engrais et de petit outillage. |
| Pays cibles | Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal |
| Population ciblée | Ménages gravement affectés par les dégâts causés par les criquets pèlerins et les aléas climatiques en 2004, en particulier les femmes et les groupes chroniquement vulnérables (zones urbaines et péri-urbaines). |
| Partenaires | Organisations non gouvernementales (ONG) - <i>World Vision, Oxfam, Catholic Relief Services</i> et Ministères de l'agriculture concernés |
| Montant | 1 893 900 dollars EU |
| Apport FAO | 200 000 dollars EU |

Introduction

- En 2004, la campagne agricole dans les pays du Sahel a été affectée par la forte recrudescence du Criquet pèlerin. L'invasion par des essaims en provenance du Maghreb a commencé fin juin et s'est poursuivie en juillet. Ces essaims ont rapidement effectué leur maturation et pondus. La présence de bandes larvaires a été notée sur de vastes territoires sahéliens en août et septembre et les essaims de la génération estivale ont commencé à se former à la fin de ce mois. Ces essaims immatures très mobiles se sont ensuite globalement déplacés d'est en ouest puis du sud vers le nord. Les pays les plus touchés ont été la Mauritanie, le Sénégal, le Mali, le Niger et, pour une moindre part, le Burkina Faso et les Îles du Cap-Vert. Malgré cette recrudescence d'envergure et la sécheresse enregistrée dans certaines zones, le bilan alimentaire au niveau national se situe autour de la moyenne des cinq dernières années dans la plupart des pays.
- Toutefois, des dégâts très importants causés à la fois par la recrudescence acridienne et la sécheresse ont été enregistrés de façon localisée aussi bien au niveau des pâturages que des principales cultures vivrières. La Mauritanie reste de loin le pays le plus affecté, ayant subi une pression acridienne très forte dans ses principales zones de culture, les zones maraîchères péri-urbaines et les pâturages. Dans les autres pays, les infestations de criquets et les dégâts les plus significatifs ont été observés dans la zone sahélienne, entre les 14^{ème} et 16^{ème} parallèles, où se concentre l'essentiel des activités d'élevage et les cultures, telles que le mil, le sorgho et le niébé.
- Les premiers signes d'un impact fort qui pourrait se traduire en crise humanitaire localisée se profilent déjà et se manifestent sur l'économie rurale par une augmentation du prix des céréales sur les marchés alors que le prix du bétail baisse.
- Des mouvements de populations sont également observés dans les régions les plus affectées, les populations les plus vulnérables quittant les villages pour s'installer autour des centres urbains tandis que les jeunes et les bras valides migrent vers les grandes métropoles sous-régionales. Ainsi, le nombre de ménages vulnérables s'est considérablement accru dans ces régions et, à terme, le risque de crise humanitaire grave, de dépeuplement et d'abandon des activités agricoles est réel.

Objectif de l'assistance

L'objectif du projet est d'améliorer la sécurité alimentaire des populations gravement affectées par les attaques acridiennes par la fourniture d'intrants agricoles de base nécessaires aux productions maraîchères de contre-saison.

Objectifs spécifiques

- Apporter aux agriculteurs une assistance en semences maraîchères des variétés les plus appropriées (tomate, oignon, aubergine violette, poivron, carotte, laitue, chou, pastèque, haricot vert), petits outillages et engrais pour qu'ils puissent tirer profit de la contre-saison froide, de décembre à février.
- Fournir une assistance logistique et un appui technique aux villageois à travers les ONGs déjà présentes dans les zones les plus affectées par les criquets.
- Établir des mécanismes de suivi de la sécurité alimentaire et des systèmes de survie des populations rurales à travers les réseaux des ONGs partenaires.

Stratégie de mise en oeuvre

- Le défi le plus immédiat dans le contexte actuel (novembre 2004) consiste à ne pas manquer le démarrage des cultures maraîchères de contre-saison, en novembre/décembre.
- Vu l'urgence dictée par le calendrier agricole, la procédure habituelle de soumission de projets et de financement à travers un appel des Nations Unies n'est pas adaptée pour répondre rapidement au besoin d'intervention auprès des producteurs maraîchers. Par conséquent, le présent projet est présenté avant le lancement d'un appel inter-agence plus global destiné à mobiliser les fonds pour répondre à tous les besoins urgents générés par la recrudescence acridienne.
- Pour renforcer sa capacité d'intervention dès réception des fonds, la FAO a déjà établi des contacts avec les principales ONGs (*Catholic Relief Services, World Vision* et *Oxfam*); cela permettra d'identifier les groupements maraîchers et les ménages affectés par les dégâts occasionnés par la recrudescence acridienne et les aléas climatiques, pour leur apporter un soutien destiné à accroître rapidement les productions maraîchères. Cette activité augmentera la disponibilité en nourriture, en quantité comme en qualité, et constituera une source génératrice de revenus additionnels pour l'achat d'autres aliments et de produits de première nécessité.
- La FAO contribuera à cette initiative à travers la mobilisation d'une enveloppe allouée aux opérations d'urgence au niveau de son bureau de coordination d'urgence régional de Nairobi pour pouvoir lancer immédiatement les procédures d'achat de semences.

Bénéficiaires cibles

- Les bénéficiaires seront identifiés selon des critères de vulnérabilité établis en étroite collaboration avec les ONGs partenaires et les services des ministères de l'agriculture, et seront sélectionnés parmi les ménages déjà encadrés par ces organisations dans les zones ayant pâti de la recrudescence acridienne en 2004.

- Le projet se focalisera aussi sur les ménages urbains et péri-urbains car, pour être financièrement rentable, le maraîchage demande un accès à un marché pour un écoulement aisé de la production excédentaire (par rapport à la consommation familiale). Les femmes et les coopératives seront particulièrement ciblées dans la mise en oeuvre du projet.

Activités à réaliser

- Fourniture de semences maraîchères adaptées et d'autres intrants agricoles (petit outillage, engrais);
- Appui à l'encadrement technique et pédagogique pour la conduite des cultures;
- Coopération et coordination avec les ONGs et les services spécialisés des gouvernements concernés.

Résultats attendus

- Le projet permettra aux personnes affectées par la recrudescence acridienne et les aléas climatiques de pallier l'insuffisance de leurs réserves en céréales issues de la dernière récolte et de subvenir à leurs besoins de première nécessité à travers une production maraîchère. Cela permettra de maintenir sur place les populations et d'éviter des déplacements susceptibles d'augmenter la précarité de ménages et les tensions sociales.
- Le suivi du projet permettra de mieux comprendre les systèmes de survie des populations rurales confrontées aux recrudescences acridiennes et aux aléas climatiques, ce qui facilitera le ciblage et le choix des interventions d'urgence à prévoir pour fin 2004 et en prévision d'une probable ré-infestation acridienne en 2005.

| Sommaire des coûts budgétaires | (US\$) |
|---|-------------------------------------|
| Intrants agricoles 5 500 kg de semences maraîchères, 600 tonnes d'engrais minéraux (10-10-20); 60 000 arrosoirs (3US\$ la pièce), 60 000 houes (3US\$ la pièce) | 705 000 |
| Personnel Consultants agronomes nationaux (5 dont 1 par pays pour une durée de 6 mois) Consultants internationaux (2 consultant internationaux pour 6 mois) | 240 000 60 000 180 000 |
| Contrats avec les partenaires à la mise en œuvre (distribution des intrants et suivi) | 300.000 |
| Formation (ateliers de formation des agriculteurs bénéficiaires de l'assistance selon le schéma Ecole Champ Paysan) | 200 000 |
| Equipement de terrain et de bureau | 150 000 |
| Frais de fonctionnement (frais de stockage, de transport et de contribution au système de sécurité du Système des Nations Unies) | 150 000 |
| Appui administratif | 25 000 |
| Sous total | 1 770 000 |
| Coût direct d'opération (6,5 pour cent) | 123 900 |
| TOTAL | 1 893 900 |